



La direction de "Malikilé" a la profonde douleur de vous annoncer la perte brutale de son journaliste Diala Konaté. Malikilé présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique du disparu ainsi qu'à toute la presse malienne. Que le Tout puissant le reçoive dans son Paradis céleste.

Dors en paix Diala !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 23 AOÛT 2021

917

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dr Choguel Maiga

Navigation en pleine turbulence

Avis de tempête ou juste une zone de turbulence à contourner par le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga ? Le moins que l'on puisse dire est que les nuages s'amoncellent et que la navigation, qu'elle soit en l'occurrence maritime ou aérienne, doit être conduite par des mains expertes pour conduire le bateau à bon port ou l'avion à atterrir en douceur. ...



Insécurité à Djenné : Les populations expriment leur soif du retour de la paix



COVID-19 : D'importants articles médicaux offerts au Mali par le G5 Sahel



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 août
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1483

Nouveaux cas confirmés

08

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

14 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
04 cas graves en soins intensifs
81 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

14 757

Guéris

14 053

Décès

536

dont 268 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.14



P.19



/ Une /



Dr Choguel Maiga : Navigation en pleine turbulence

P.5

/ Brèves /



Massacres de Ouattagouna, Dirgua et Daoutegft : La fuite massive des populations

P.10

Sahel : Au moins 95 civils et militaires tués cette semaine

P.10

Niger : Une dizaine de villageois massacrés dans l'ouest du pays

P.10

Dirigeants arrêtés au Mali : Le pouvoir sommé de s'expliquer devant la Cour de la CÉDÉAO

P.11

Mali : Des officiers « retenus » par leur troupe après une embuscade meurtrière

P.11

/ Actualité /



Insécurité à Djenné : Les populations expriment leur soif du retour de la paix

P.13

Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes : Les 10 projets du Mali retenus

P.14

Centre du Mali : Les médias renforcés pour contribuer à la promotion de la paix

P.15

COVID-19 : D'importants articles médicaux offert au Mali par le G5 Sahel

P.17

COVID-19 et vaccination des enfants : Entre perturbation et recul

P.18

/ Politique /



Check Oumar Sissoko figure de proue de M5-RFP : « Nous restons hélas dans l'incertitude même si un des nôtres est Premier ministre »

P.19

La transition au Mali : Un an déjà de la révision de la charte à la nécessité d'une nouvelle constitution ?

P.21

/ Culture & société /



Pour épouser Aaliyah : R. Kelly a soudoyé un fonctionnaire, affirme un ex-employé

P.22

/ International /



Contrebande de cigarettes au Sahel : Apollinaire Compaoré blanchi par le rapport final des Experts de l'ONU

P.23

Afghanistan : L'UE appelle ses États membres à accepter des réfugiés

P.24

G5 Sahel : Le Tchad retire 600 soldats de la force

P.25

/ Sport /



Mondial de Beach Soccer : Le Sénégal vise une demi-finale historique

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Dïala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

Hommage au doyen **Diala KONATÉ**

Journaliste de votre quotidien numérique "**Malikilé**"



La direction de "**Malikilé**"

a la profonde douleur de vous annoncer la perte brutale de son journaliste **Diala Konaté**
Malikilé présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique du disparu
ainsi qu'à toute la presse malienne.

Que le Tout puissant le reçoive dans son Paradis céleste.

Dors en paix **Diala** !



Dr Choguel Maiga

Navigation en pleine

turbulence

Avis de tempête ou juste une zone de turbulence à contourner par le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga ? Le moins que l'on puisse dire est que les nuages s'amoncellent et que la navigation, qu'elle soit en l'occurrence maritime ou aérienne, doit être conduite par des mains expertes pour conduire le bateau à bon port ou l'avion à atterrir en douceur.

En effet, au-delà des images, les épreuves n'ont pas épargné la Transition malienne en général et le Chef du Gouvernement en parti-

culier ces temps-ci.

D'abord sur le front de la sécurité ou de nombreux civils et aussi des dizaines de militaires ont perdu la vie sur différents théâtres d'opération. Certes le Mali n'est pas la seule victime dans la mesure où toute la zone des tris frontières est concernée. Parmi les cas signalés au Mali, le plus sanglant a été l'embuscade du jeudi 19 août 2021 en fin de matinée contre un convoi des FAMa après qu'un véhicule piégé ait d'abord explosé à son passage, suivi de tirs intenses sur le convoi. Cette attaque, dite

complexe, a fait au moins 15 morts et de nombreux blessés graves. L'embuscade a été suivie, selon la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) d'« une riposte virulente en menant des frappes aériennes successives le samedi 21 août 2021 contre des positions terroristes aux environs de Boni dans la région de Douentza, de Guiré dans la région de Nara et à Koutiala. ». L'Etat major des armées a ensuite envoyé de hauts gradés pour compatir avec la troupe. Ceux-ci ont été retenus par les soldats révoltés contre leur hiérarchie. Selon une narration des événements qui a fait le buzz, fait à l'AFP par un soldat sur les réseaux sociaux, « Un hélicoptère a atterri à Boni avec les chefs qui sont venus nous voir. Nous avons retenu ces chefs et laissé partir l'hélicoptère. Nous allons prendre la route avec eux vers Sévaré pour qu'ils puissent se rendre compte eux-mêmes des problèmes de sécurité que nous avons ». Ce ne serait qu'en fin d'après-midi que les officiers concernés, le chef d'état-major adjoint



des armées et le directeur général adjoint de la gendarmerie ont été « libérés » après un repas de corps. Insouciance, irresponsabilité ou indiscipline ? Dans tous les cas les plus hautes autorités de la transition sont interpellées.

C'est dans ce contexte qu'a été publiée la requête déposée contre l'Etat du Mali par les anciens président et Premier Ministre de la Transition Bah N'Daw et Moctar Ouane pour entrave à la liberté d'aller et venir et séquestration. Pire, l'avocat des 2 déclare avoir aussi déposé une autre plainte devant le procureur de la Commune 3 contre le Président de la Transition. Lequel devrait, avec son Premier Ministre, être très attentif à ce dossier suivi par la CEDEAO, l'Union Africaine et aussi de nombreuses chancelleries présentes à Bamako.

Au même moment, l'Ambassadeur du Mali aux Etats Unis d'Amérique confirme, dans un communiqué officiel rendant compte de la visite effectuée au pays de l'Onclé Sam par le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop un embargo américain sur un avion acheté pour nos Forces de Défense et de sécurité. Selon ledit communiqué, le ministre Diop « a souligné la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles des Forces armées de Défense et de sécurité du Mali (FAMa) par la levée du blocage sur la licence d'exportation de l'avion CASA C-295 dont le transpondeur est d'origine américaine. Ledit blocage serait lié aux allégations d'utilisation d'enfants soldats par le GATIA. Ainsi le ministre a mis l'accent sur l'utilité de cet aéronef pour le

Mali.....A cet effet, il a sollicité l'appui des différentes personnalités qu'il a eu à rencontrer, pour un plaidoyer auprès des autorités compétentes américaines en vue de la levée du blocage pour la livraison de l'aéronef acquis sur fonds propre.

». Qu'est-ce à dire ? Que les USA nous en veulent aussi. Quel que soit la réponse, il y a là un nœud diplomatique à démêler d'urgence par le duo Assimi – Choguel.

Devant compter sur ses amis en ces moments difficiles, Choguel Maiga s'est sans doute fortement interrogé sur le sens du communiqué conjoint FARE, membre du M5-RFP dont le Président Modibo Sidibé siège par ailleurs au Comité stratégique et le PARENA de Tiébilé Dramé. Ce communiqué détonne par quelques singularités dignes d'un parti d'opposition notamment « l'insuffisance de la réponse des autorités militaires face aux activités des groupes djihadistes » et aussi la demande de

détachement des Assises de la Refondation du calendrier électoral et leur organisation par un collège indépendant du gouvernement et en aucun cas par celui-ci. Last but not least, Modibo Sidibé se joint à ceux qui jouent à se faire peur et à faire peur à nos compatriotes en faisant peser un soupçon sur une présumée volonté cachée des autorités de proroger la Transition alors qu'aucun propos tenu par une voix autorisée ne vient étayer cette thèse. Que veut donc Modibo Sidibé, peut-on donc se demander ? Ses appréhensions ne peuvent-elles être discutées au sein du M5-RFP ?

Enfin, commence ce jour même et par ces temps difficiles, le Baccalauréat après la tenue dans des conditions particulières les examens de Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) dont les problèmes de correction ne sont pas totalement aplanis. Et comme un ultime coup de vent violent, c'est la centrale syndicale de Hamadoun Amion Guindo, hier très actif au M5-RFP, qui dépose à son tour un préavis de grève. Lequel s'ajoute à celui du Syndicat National des Enseignants du Supérieur (SNSUP). On se rappelle que dès son arrivée aux affaires, Choguel avait réussi à calmer le front social avec l'entente trouvée avec l'UNTM et la fin de la grève illimitée qui menaçait le pays. Ce nouvel échauffement répond à quel agenda. Le Premier ministre ne peut ne pas se poser cette question.

Quoi qu'il en soit, la coupe est désormais pleine mais gouverner sans difficultés est pure leurre. C'est le moment pour le Premier Ministre de démontrer que le capitaine tient fermement la barre.

■ Moctar Sow



■ FIGARO DU MALI



#DEFENSE: Sanctionner le Mali c'est de l'accuser à tort

C'est déplorable de la part du gouvernement de Joe Biden aux États-Unis de bloquer l'exportation d'un avion militaire malien sur son sol.. Sactionner le Mali à des fins politiques sachant qu'il est secoué par des attaques terroristes est ubuesque. En effet, cette mesure restrictive est de nature à saboter la recherche de la paix que notre pays s'est engagé afin que des populations puissent vaquer à leurs occupations et ce, dans la sérénité. Une occasion pour les autorités notamment, celles qui sont en charge du ministère des Affaires étrangères d'engager des négociations pouvant permettre au Mali de relever les défis sécuritaires. Le président Joe #Biden est aussi interpellé à revoir sa disposition. Yacouba COULIBALY



■ Nouhoum Togo



Sain Dolo Alias Niangara est avec Kenemon Mounkoro.

Comment se sentira ce père qui ne recevra plus les visites de son garçon?

Cette mère, quand on lui dira que Moussa est parti pour toujours?

Ces frères et sœurs dont l'effectif de la fraterie ne sera plus comme auparavant?

Cette épouse qui est devenue subitement veuve?

Ce nourrisson qui à peine commençait à dire " bienvenue papa"?

Mon ami, en allant à cette mission, je sais que tu comptais l'accomplir et revenir vers les tiens sain et sauf comme d'habitude.

Domage votre convoi est tombé dans l'embuscade tendue par ces sans foi et tu es tombé les armes à la main.

Dors en paix cher ami, Kenemon Mounkoro dit Moussa.

■ Le Monde Afrique



Sans citer les pays visés, Mohammed VI a évoqué « une agression délibérée et préméditée ».

Il a aussi dénoncé « une vaste campagne de dénigrement » contre les institutions sécuritaires.



■ Ambassade de France au Mali



L'ambassade de France au Mali a appris avec tristesse la mort de 15 soldats maliens dans une attaque au centre du pays, ce jeudi 19 août.

Toutes nos condoléances au peuple malien et aux familles, et prompt rétablissement à tous les blessés.

#ensemble

MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMEES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE DU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

Le Chef d'Etat-major Général des Armées informe les populations que, ce jeudi 19 août 2021, aux environs de 12h45mn, un convoi FAMA quittant Douentza pour Boni a été la cible d'une attaque complexe. Ledit convoi a été victime d'une embuscade, après l'explosion d'une fourgonnette piégée abandonnée sur la RN16 aux environs de Boni.

Le bilan provisoire fait état de 15 morts et des blessés côté FAMA.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées prie pour le repos de l'âme des disparus, présente ses condoléances les plus attristées aux compagnons d'armes et aux familles durement éprouvés et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées renouvelle sa confiance et son soutien aux Forces Armées Maliennes qui ne ménagent aucun effort pour le rétablissement de la paix et de la sécurité. Il remercie par ailleurs la Force Barkhane et la MINUSMA pour leurs appuis constants et multiformes aux Forces Armées Maliennes.

Enfin, le Chef d'Etat-Major Général des Armées tient à rassurer les populations que les FAMA resteront attachées à leur mission régaliennne de défense de l'intégrité du territoire et de sécurisation des personnes et des biens.

Bamako, le 19 août 2021

Le Directeur de l'Information
et des Relations Publiques des Armées

Colonel Souleymane DEMBELE

■ Casimir Apiè Sangala



Koro-Bankass-Bandiagara-Sévaré : le blocus de nos routes est levé.

■ Moussa Mara Yelema



De retour à Bamako, j'ai rendu une visite d'encouragement ce samedi 21 août à la jeune entreprise IKA PLOMBIER située aux Halles de Bamako au sud de la ville.

Cette société initiée par des jeunes rend des services aux clients dans les domaines de la plomberie, de l'électricité et du froid, des secteurs où il y a un manque criard de compétences et qui constituent des sources non négligeables d'emplois pour la jeunesse.

Je m'engage à aider cette entreprise en accroissant sa visibilité, en lui facilitant l'accès aux autorités et en distribuant ses plaquettes dans mes réseaux.



■ YBC-Communication



OPÉRATION MALIKO, THÉÂTRE CENTRE : les hélicoptères des FAMA ont mené des frappes dans les environnants de Boni, Guiré et Koutiala.

Les FAMA ont effectué une riposte virulente en menant des frappes aériennes successives le samedi 21 août 2021 contre des positions terroristes aux environs de Boni dans la région de Douentza, de Guiré dans la région de Nara et à Koutiala.

En effet, suite à l'embuscade tendue contre un convoi FAMA, le jeudi 19 août 2021, des positions terroristes ont été aperçues dans les dits secteurs et traitées en conséquence. Les opérations aériennes ont pris fin en début de soirée.

Des esprits mal intentionnés cherchent à semer la zizanie dans les rangs des FAMA. Des informations erronées font état de rassemblements des hommes dans plusieurs casernes militaires pour affronter la hiérarchie militaire. Ces informations sont fausses et relèvent de la pire calomnie. Restons soudés pour le rayonnement de nos FAMA. #REPORTER_CDM



■ RFI



Quel rôle les #talibans réservent-ils aux femmes afghanes ? Les nouveaux maîtres de #Kaboul tentent certes de rassurer et promettent de « laisser les femmes travailler dans le respect des principes de l'islam ». Mais entre ce discours officiel et la réalité, il y a un gouffre. " Partout en Afghanistan, les femmes se sentent en danger. Ils battent des femmes et les menacent même de mort. Mardi et mercredi, nos collègues ont vu des femmes dans le centre-ville se faire battre à cause de leur habillement. Les talibans les chassent, les battent, les menacent et disent aux femmes de ne plus porter des jeans, des débardeurs ou des jupes courtes en dehors de leur foyer. Des salons de beauté ont dû fermer dans le centre de Kaboul, mais aussi en dehors de la ville et dans la province de Kandahar. Sur les panneaux publicitaires des boutiques, les visages des femmes et des filles ont été couverts de peinture."

Témoignage d'une militante des droits des femmes, qui par mesure de précaution préfère rester anonyme.

Le témoignage est à retrouver en entier sur rfi.fr #RFI WAKIL KOHSAR / AFP



■ Wassim Nasr



Donc 30 ans de Jihad armé, une victoire contre la première puissance mondiale, des liens indéfectibles avec #AlQaeda et une guerre sans merci avec l'EI... puis, alors que la poussière n'est pas encore tombée, on questionne les #Taliban sur le système de gouvernance de l'Émirat...

#Afghanistan les renforts #Taliban qui se dirigent vers le #Panjshir après l'échec des négociations avec le fils Massoud. Confirmation en images de mon précédent twt

#Afghanistan les infos concernant l'allégeance du fils Massoud aux #Taliban sont fausses et infondées, la situation dans la vallée du #Panjshir est inchangée et les Taliban acheminent des forces en préparation à une confrontation

■ Fahad Ag Almahmoud



Quand je vois toute cette propagande contre les talibans, je me demande quel pays ils ont occupé ?

■ Larmes des pauvres



#Mali -- #Douentza butin pris aux #FaMa lors de l'embuscade de #Boni. Les djihadistes se renforcent avec une nouvelle type d'arme l'AGS 65, les postes militaires de #Mondoro, #Boulkessi et de #Douentza sont très exposés à cause de cette montée en puissance



■ Armée française - Opérations militaires



#Apagan | Ce dimanche après-midi, un A400M a permis à plus de 200 français et afghans de quitter l'Afghanistan, en effectuant une 11e noria entre Kaboul et Abou Dabi. #NotreDésense



Massacres de Ouattagouna, Dirgua et Daoutegeft : La fuite massive des populations



Le dimanche 8 août, les localités de Ouattagouna, Dirgua et de Daoutegeft ont été la cible d'une attaque meurtrière ouvrant le feu sur tout ce qui bougeait. Plus de soixante morts, des centaines de blessés. Un chiffre qui fait froid au dos. Une semaine après le massacre, les populations de ces localités fuient pour se réfugier à Ansongo ou à Gao.

C'est le plus grand massacre après celui d'Ogossagou I et II. Selon des sources locales, une cinquantaine de motos ont foncé sur les villages de Ouattagouna, Dirgua et Daoutegeft et ouvert le feu aussitôt sur tout ce qui bougeait. Cette attaque « barbare et ignoble » n'a pas été revendiquée, mais d'après les spécialistes des questions sécuritaires, l'Etat islamique au Grand Sahara serait derrière le massacre macabre qui touche les populations de la zone dite des trois frontières (Mali, Niger et le Burkina-Faso).

Une semaine après l'attaque, les populations de ces localités fuient pour se réfugier à Ansongo et à Gao. Dans leur fuite, elles laissent derrière elles des champs dont les semis ont déjà commencé à pousser et des bétails. Cette fuite massive s'explique par la peur d'une nouvelle attaque.

Ousmane Mahamane / Source : Mali Tribune

Niger : Une dizaine de villageois massacrés dans l'ouest du pays

Le Niger est à nouveau endeuillé suite à nouveau massacre. Selon une source locale, une dizaine de personnes ont été tuées lors d'une attaque de présumés jihadistes contre un village de la région de Tillabéry (ouest du Niger).

Cette nouvelle attaque a eu lieu vendredi soir "dans le village de Theim dans la commune d'Anzourou, au moment où les gens priaient après 20h00 (17h00 GMT). Selon un élu local, dix-sept personnes ont péri et cinq autres blessées. « Il y a eu une dizaine de morts » dans l'attaque perpétrée "par des hommes armés », a pour sa part affirmé un habitant de Tillabéri, la capitale régionale.

Theim est situé à une vingtaine de km de Zibane Koira-Zéno, Zibane Koira-Tégui et de Gadabo, trois autres villages de la commune d'Anzourou ciblés à plusieurs reprises par le passé. En mars, 13 personnes avaient été tuées par des jihadistes présumés et en mai, une série d'at-

Sahel : Au moins 95 civils et militaires tués cette semaine



Le bilan de l'embuscade contre un convoi de l'armée ce jeudi 19 août à Boni dans le centre du Mali a été revu à la hausse. Il est désormais de 15 morts et plusieurs blessés. La veille mercredi, 80 personnes civiles et militaires ont été tuées lors d'une attaque djihadiste contre un convoi militaire au Burkina Faso. Les autorités burkinabè indiquent que l'attaque s'est produite dans la zone dite « des trois frontières » entre le Burkina, le Niger et le Mali.

Un communiqué de l'armée malienne souligne que c'est une fourgonnette piégée qui a d'abord explosé devant l'escorte des militaires. Cette explosion a ensuite été suivie de tirs intenses sur le convoi, explique-t-on dans le document. Au moins 15 militaires ont été tués et plusieurs autres blessés annonce un dernier bilan communiqué par l'armée. Celle-ci ayant d'abord donné un premier bilan de 11 morts. L'attaque n'a pas encore été revendiquée. Dans la région de San, des hommes armés non identifiés ont attaqué ce mercredi 18 août la commune de Mafouné dans le cercle de Tominian. De sources locales, les assaillants ont brûlé le bureau du Sous-préfet et l'antenne d'un opérateur de téléphonie mobile. Ce même jour, dans le nord du Burkina Faso, un convoi militaire escortant des civils a été pris à partie par des présumés jihadistes. Le bilan de l'attaque est de 80 morts dont 65 civils, affirment les autorités burkinabè. « Les attaques répétitives contre les civils et militaires sont des résultats de réponses contre-productives mises en place par les autorités du Sahel ». C'est du moins ce qu'estime Ibrahim Maiga. Le spécialiste des questions sécuritaires au Sahel affirme que les dirigeants africains ont moins mis l'accent sur des aspects complémentaires à la réponse militaire et sécuritaire.

Source : studiotamani



taques avaient contraint plus de 11.000 habitants à fuir leurs foyers. Les groupes jihadistes opérant dans la région de Tillabéri, dans la zone dite "des trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso, sont notamment affiliés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS).

Source : actucameroun

Dirigeants arrêtés au Mali : Le pouvoir sommé de s'expliquer devant la Cour de la CÉDEAO



La Cour de justice de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a demandé au Mali de fournir d'ici au 28 août un mémoire justifiant les violations présumées des droits de Moctar Ouane et Bah Ndaw, a-t-on appris vendredi auprès d'un avocat de ces deux anciens dirigeants de la transition.

L'ex-Premier ministre de transition, Moctar Ouane, et Bah Ndaw, ancien président de la période de transition ouverte après un premier coup d'Etat militaire en août 2020, ont été arrêtés le 24 mai 2021 dans un second coup de force mené par le colonel Assimi Goïta et les militaires restés maîtres du pouvoir. Assimi Goïta, l'homme fort de la junte, s'est depuis fait investir président de transition et a nommé un nouveau Premier ministre. La mise à l'écart de Moctar Ouane et de Bah Ndaw a été officiellement présentée comme une démission. Ils ont été libérés mais leur entourage affirme qu'ils sont sous le coup d'une résidence surveillée qui ne dit pas son nom. "Une requête déposée par MM. Bah Ndaw et Moctar Ouane contre l'Etat du Mali a été enregistrée par le greffe de la Cour le 21 juillet 2021", a écrit la Cour de justice, dont le siège est à Abuja, au Nigeria, dans un communiqué publié vendredi par Mamadou Ismaila Konaté, avocat des deux anciens dirigeants. "Par conséquent vous êtes invités à produire un mémoire en défense dans un délai d'un mois (...) passé ce délai les requérants seront entendus et un arrêt par défaut réputé contradictoire peut-être rendu", a ajouté la Cour dans ce document daté du 29 juillet.

"Les autorités, président et Premier ministre compris, ont jusqu'au 28 août pour s'expliquer sur les violations des droits et libertés de MM. Bah Ndaw et Moctar Ouane", a souligné l'avocat sur Twitter. "Il est demandé en l'occurrence d'enjoindre à l'Etat du Mali de lever tous obstacles de droit et de fait quant à l'exercice des droits et libertés" de Bah Ndaw et Moctar Ouane, a-t-il précisé à l'AFP. Les colonels qui ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020 se sont engagés à rendre le pouvoir dans un délai de 18 mois. Début août, le Premier ministre de transition Choguel Kokalla Maïga a assuré que les élections censées ramener les civils au pouvoir auraient lieu comme prévu en février-mars 2022. Le doute persiste cependant quant à la faculté des autorités à tenir les échéances dans les sept mois qui leur restent, tant les obstacles à surmonter sont considérables dans ce pays en pleine tourmente depuis des années.

La propagation jihadiste et les violences de toutes sortes vont de pair avec de graves crises politique et sociale.

Source : AFP

Mali : Des officiers « retenus » par leur troupe après une embuscade meurtrière



Plusieurs hauts gradés de l'armée malienne étaient «retenus» samedi midi par leur troupe, à Boni (centre), après une embuscade meurtrière attribuée aux djihadistes, a-t-on appris de sources militaires et sécuritaires.

«Un hélicoptère a atterri à Boni avec les chefs qui sont venus nous voir. Nous avons retenu ces chefs et laissé partir l'hélicoptère. Nous allons prendre la route avec eux vers Sévaré pour qu'ils puissent se rendre compte eux-mêmes des problèmes de sécurité que nous avons», a déclaré à l'AFP un des soldats, qui a requis l'anonymat.

Les officiers retenus sont «des hauts gradés de la gendarmerie et de l'armée», a ajouté ce soldat, se présentant comme «en colère contre la hiérarchie». Une source sécuritaire malienne a confirmé à l'AFP que des «hauts gradés» de l'armée, arrivés par hélicoptère pour rendre visite aux militaires en poste à Boni, sont «effectivement retenus par les troupes qui veulent leur montrer les réalités du terrain». Selon un élu de la localité, «des discussions se déroulent actuellement pour que les hauts gradés soient totalement libres de leurs mouvements, et que le calme revienne au sein des troupes».

Le Mali est actuellement dirigé par un militaire, le colonel Assimi Goïta, nouvel homme fort du pays après le coup d'Etat qui a renversé il y a un an, le 18 août 2020, le président Ibrahim Boubacar Keïta, sur fond de manifestations contre la corruption et l'impuissance de l'Etat face à l'insécurité.

Une embuscade jeudi déclenchée par l'explosion d'une voiture piégée, suivie de «tirs intenses», a fait 17 morts parmi les militaires maliens, ainsi que 42 blessés et un disparu, selon un nouveau bilan samedi de source sécuritaire. Le précédent bilan de l'armée malienne faisait état de 15 tués. Les militaires maliens étaient partis de Boni en direction de Douentza, dans la région de Mopti (centre), dans un secteur composé d'une zone de forêts clairsemées et de brousses surplombées d'un massif rocheux où sont implantés des éléments jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique.

Les attaques contre les forces maliennes y sont régulières et meurtrières. Dix soldats maliens avaient ainsi été tués en février dans l'attaque du poste de Boni. Depuis 2012 et le déclenchement de rébellions indépendantiste et jihadiste dans le Nord, le Mali est plongé dans une tourmente multiforme qui a fait des milliers de morts, civils et combattants, malgré le soutien de la communauté internationale et l'intervention de forces de l'ONU, africaines et françaises.

Source: le figaro




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Insécurité à Djenné : Les populations expriment leur soif du retour de la paix

Face à la détérioration de la situation sécuritaire, la population du Cercle de Djenné a battu le pavé, le dimanche 22 août 2021. La marche avait une double signification. Un : exprimer leur vive inquiétude. Deux : interpeller le gouvernement de Transition pour prendre toutes les dispositions pour sécuriser les populations et leurs biens.



Après plus d'une vingtaine d'attaques, les leaders politiques, traditionnels, religieux et de la société civile de Djenné sont sortis de leur mutisme pour montrer à la face du monde l'indignation des populations. Comme il fallait s'y attendre la population du cercle de Djenné s'est massée par milliers pour donner un cachet particulier à la marche organisée à cet effet. Les manifestants scandaient « halte aux tueries des civils », « Nous voulons la paix et la sécurité », « arrêtez les tueries des populations et restituez les 10 000 têtes de bétail volés dans le cercle de Djenné ». De la place publique jusqu'à la préfecture, les populations ont marché pour exprimer leur désarroi à la recrudescence de l'insécurité dans le cercle de Djenné. Arrivées à la préfecture, Moussa Goro Diall a lu le mémorandum.

A en croire, le porte-parole des maires Moussa Goro Diall, dans un passé récent, le cercle de Djenné était cité comme exemple dans la résolution de la crise sécuritaire avec la compréhension des populations du bien-fondé du vivre ensemble. « Voilà depuis quelques temps

le cercle de Djenné devient le théâtre de toutes les inquiétudes se matérialisant par la commission de nombreux cas de violences, d'attaques ciblées des personnes et de leurs biens avec son cortège de veuves et d'orphelins, de pillage de bétails anéantissant l'économie locale et le pouvoir d'achat », a-t-il déploré.

Aussi, il dira que depuis le 4 avril 2021, le cercle de Djenné a enregistré plus d'une vingtaine d'attaques avec 51 morts, 53 blessés, 260 ménages déplacés, des écoles fermées, plus de 10 000 bétails emportés et beaucoup de dégâts matériels. Par ailleurs, Moussa Goro Diall a indiqué que cette situation entrave les travaux champêtres, l'élevage, la pêche et la libre circulation des personnes et des biens.

« **Consciente de la délicatesse de la mission des forces armées et de sécurité, la population du cercle de Djenné leur apporte son soutien indéfectible et les encourage dans leur mission difficile souvent périlleuse de sécurisation des personnes et de leurs biens** », a-t-il laissé entendre, avant de féliciter les populations de Djenné et singulièrement celles de Femaye et

de Derary pour leur force de résilience.

Et d'ajouter : « **Nous interpellons les autorités de la transition à prendre toutes les dispositions nécessaires pour endiguer ce phénomène d'insécurité et garantir aux populations et au cercle de Djenné une stabilité à travers un bon maillage sécuritaire et sollicitons auprès des autorités l'implantation d'un poste de sécurité permanent dans la commune de Femaye. C'est dans la paix que nous pourrions construire un développement harmonieux. Ainsi, nous invitons l'ensemble de la population du cercle de Djenné au pardon, à l'entente, à la cohésion sociale gage de tout développement** », a conclu Moussa Goro Diall.

La marche a enregistré la présence des maires des 12 communes, les imams, Me Baber Gano, les représentants des organisations de la Société civile. Tous ont invité les autorités de la Transition à œuvrer à la stabilité et la paix dans le cercle.

■ Ibrahim Sanogo

Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes : Les 10 projets du Mali retenus

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a présidé, le vendredi dernier, la cérémonie de clôture de la réunion du Comité Technique de Sélection et d'Orientation (CTSO) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie) à l'hôtel Millenium de Bamako. Après une semaine d'analyse et d'études des dossiers de 17 pays avec 155 projets déposés, onze (11) pays ont été retenus avec cent seize (116) projets qui seront financés pour un montant de deux cent dix millions-six cent quatre-vingt-quatorze-mille-trois-cent quatre-vingt-trois (210.694.383 FCFA). La bonne nouvelle, c'est que l'ensemble des 10 projets présentés par le Mali ont été sélectionnés pour un montant accordé au démarrage de 21 480 000 FCFA.

La tenue de cette réunion statutaire à Bamako du CTSO/PPEJ démontre à suffisance, selon le Mossa Ag Attaher, toute l'importance que les

Etats et Gouvernements de la Francophonie accordent au plein épanouissement des jeunes. Mieux, elle est l'expression que les Etats et Gouvernements membres croient fermement qu'investir dans la jeunesse est et reste la meilleure des actions qu'on puisse réaliser pour rendre notre société plus humaine et pour faire de notre planète un havre de paix. La rigueur et l'objectivité qui ont guidé les membres du CTSO ont ainsi permis d'octroyer à des jeunes promoteurs des fonds de démarrage pour leurs micro-entreprises.

Aussi, dira le ministre Attaher, me plaît-il de féliciter les 17 pays candidats qui ont présenté au total 155 projets pour financement : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, l'Haïti, le Mali, le Maroc, la Maurice, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo et la Tunisie... « J'ai retenu de la lecture du Rapport Général quelques statistiques : - Onze (11) pays retenus sur 17 postulants ; - Cent seize (116) projets financés sur 155 soumis pour un montant de deux cent dix millions six cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent

quatre-vingt-trois (210 694 383 FCFA) francs CFA, soit un ratio de 1 816 330 FCFA par projet ; - Une quasi parité entre filles et garçons ; - 05 projets collectifs. J'ai aussi appris que les 116 projets, dans leur mise en œuvre, vont générer 420 emplois. J'ai surtout noté que les 10 projets présentés par le Mali ont été tous sélectionnés pour un montant total accordé au démarrage de vingt-un millions quatre cent quatre-vingt mille (21 480 000) francs CFA ». Occasion pour lui de féliciter tous les membres du Comité technique de Sélection et d'Orientation du PPEJ pour l'excellent travail abattu dans les délais impartis. Il a associé à ces remerciements, toute l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES qui, selon lui, n'a ménagé aucun effort pour la réussite technique de la rencontre. Aux heureux gagnants du jour, le ministre dira ceci : « L'heure a sonné pour vous d'entrer dans la vie active et de participer à la création de richesse dans vos pays respectifs par le travail, l'épargne et l'investissement. Je vous adresse donc mes vives félicitations et vous encourage à gérer les ressources financières qui seront mises à votre disposition avec rigueur et parcimonie. Je vous souhaite beaucoup de courage et vous exhorte à rentabiliser ces financements et en pérenniser les acquis.

Je saisis l'occasion pour vous rappeler que les grandes entreprises internationales ont commencé par des micro-entreprises, des unités individuelles ou collectives. Ces unités ont grandi par la détermination, le sens managé-



rial, l'intrépidité et surtout le don de soi de leurs promoteurs. Ils ont cru à leur projet et s'y sont engagés avec toute la détermination qui sied (...). On n'a rien sans peine. Les débuts peuvent être difficiles, très difficiles, c'est même normal, mais la réussite est au bout de l'effort, de la pugnacité, de la combativité... Je vous encourage à faire de vos projets, la base essentielle de votre avenir, croyez-y et l'avenir sera à votre portée. Le succès est au bout du sacrifice. Quant aux bénéficiaires du Mali, sachez que je vous suivrai partout. Je veillerai à une gestion efficiente des fonds octroyés... ».

Quant aux candidats non retenus, le ministre Ag Attaher a formulé le vœu de voir les efforts couronnés de succès prochainement, non pas sans les appeler à redoubler d'efforts, à tirer les leçons des observations formulées, à revoir leurs projets en vue d'être sélectionnés lors des prochaines sessions. Il a aussi interpellé les Coordinateurs nationaux PPEJ pour la qualité et la régularité de leurs actions de suivi et d'encadrement des jeunes. Le PPEJ se positionne de plus en plus comme un outil moderne et efficace de la Francophonie au service de la promotion des jeunes en alliant formation, financement et suivi. Il est donc pour les jeunes une véritable opportunité de réaliser leurs rêves.

Occasion pour lui d'adresser la reconnaissance et la gratitude du Gouvernement malien et du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, à la CONFESJES et aux principaux partenaires techniques et financiers, en l'occurrence la Fédération Wallonie-Bruxelles et la France pour leur engagement et leur soutien constants. Le ministre Mossa Ag Attaher a enfin signifié toute la disponibilité du Gouvernement du Mali à accueillir, à tout moment, les rencontres des organes et instances de la CONFESJES. « Je sais déjà que la rencontre ministérielle pointe à l'horizon pour le 1er trimestre 2022. Je voudrais inviter les parties prenantes à prendre toutes les dispositions, en vue d'une préparation minutieuse, pour relever le défi organisationnel et parvenir à l'adoption de décisions pertinentes renforçant davantage le rayonnement des idéaux de notre organisation commune », a-t-il conclu.

■ Yama DIALLO

Centre du Mali : Les médias renforcés pour contribuer à la promotion de la paix



Lu 17 au 19 août 2021, à Mopti, l'UNESCO et le Bureau régional de la MINUSMA, en collaboration avec la Maison de la Presse du Mali et l'URTEL-Mopti, ont organisé un atelier visant le renforcement des capacités de 45 acteurs des médias du Centre sur la prévention de l'extrémisme violent, la promotion de la liberté de la presse et la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités des participants sur la prévention de l'extrémisme violent, l'utilisation des savoirs endogènes pour contribuer au retour progressif de la paix dans les régions du Centre. Cet atelier de trois jours entre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action dénommé « An ka Baro kè » (Dialoguons ensemble) du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies (RSSG) au Mali et Chef de la MINUSMA, de M. El-Ghassim WANE, pour accélérer la stabilisation du Centre. Selon le Chef du bureau et Représentant de l'UNESCO au Mali, M. Edmond MOUKALA, cette formation devra « faciliter l'appropriation par les acteurs des médias des richesses culturelles, des valeurs endogènes de dialogue, de

tolérance, de la cohésion sociale et du vivre ensemble qui ont permis aux communautés du Centre, et celles du Mali tout entier, de surmonter les défis auxquels leur pays a été confronté dans son histoire très ancienne et très riche ». Dans son allocution prononcée à l'ouverture de l'atelier, il a également souligné la nécessité pour les acteurs des médias d'être bien formés, bien équipés et outillés afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. Le Gouverneur de la région de Mopti, le Colonel-major Abass DEMBELE a ainsi lancé, le mardi 17 août 2021, les travaux dudit atelier, au cours d'une cérémonie officielle qui a réuni à l'Alliance Franco-malienne, plusieurs personnalités parmi lesquelles, le représentant de la Cheffe du Bureau régional de la MINUSMA à Mopti, M. Djekou BROU, le représentant du Maire de la Commune Urbaine de Mopti, M. Hamé NACIRY, ainsi que le Coordinateur de l'URTEL-Mopti, représentant le Président de la Maison de la Presse du Mali, M. Mamoudou Bocoum. Etaient également présents, des experts formateurs, des acteurs des médias et des membres du Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRADE), issus des cinq régions du Centre, à savoir Bandiagara, Douentza, Mopti,

San et Ségou et du district de Bamako. Pour le Gouverneur de la région de Mopti, le thème de l'atelier, sied bien au contexte de la problématique qui sévit dans les régions du Centre. « Les médias, rempart de la liberté, jouent une partition assez importante dans la prévention de l'extrémisme violent », a déclaré le Gouverneur de la région de Mopti.

Lancé le 15 juin dernier à Mopti, le Plan « An ka barokè » du RSSG WANE a pour objectif de renforcer l'engagement à tous les niveaux du Gouvernement malien et de ses partenaires à investir davantage dans la résilience des populations civiles, y compris l'implication de tous pour faire renaitre la cohésion sociale et réduire les violences communautaires, facteurs indispensables pour la stabilisation du Centre. C'est donc dans cette optique qu'est née cette formation portée par l'UNESCO en vue du renforcement des capacités des acteurs des médias afin qu'ils accomplissent plus efficacement leur mission d'information et de sensibilisation des populations dans ce contexte crise multidimensionnelle au Centre du Mali.

Lors de son intervention à la cérémonie d'ouverture, le représentant de la Cheffe du Bureau régional de la MINUSMA a souligné l'importance et le rôle des radios de proximité issues des zones affectées par la crise au Centre, dans la cohésion sociale, le dialogue intercommunautaire ainsi que leur participation à l'éveil de la conscience collective. Selon M. BROU, c'est là que le Plan « An ka barokè » du Chef de la MINUSMA prend tout son sens comme contribution à l'accélération des ac-

tions de stabilisation du Centre.

Saluant cet exemple de collaboration qui fait écho à l'esprit de ONE-UN ou Une Nations-Unies, le représentant de Fatou Dieng THIAM a fait remarquer que cet atelier est aussi « le symbole de la dynamique et de la synergie d'action entre le système-pays des Nations unies, le Gouvernorat de Mopti, la Maison de la Presse et les radios de proximité du Centre du Mali. » Cela, a ajouté, le représentant de la Cheffe de Bureau de la MINUSMA à Mopti, « pour créer un sursaut collectif contre l'extrémisme violent, en sensibilisant, en contrant les rumeurs infondées, en diffusant l'information vraie et vérifiée, avec la pleine conscience de votre responsabilité dans un contexte si délicat. »

Quant au Coordonnateur régional de l'URTEL à Mopti, M. Mamoudou BOCOUM, il a exprimé sa gratitude à l'UNESCO pour avoir tenu sa promesse d'appuyer les médias impliqués dans la mise en œuvre du plan d'actions « An ka Baro kè » de la MINUSMA. Il a aussi salué l'esprit de collaboration entre l'UNESCO, MINUSMA et la Maison de la presse.

Les trois jours de travaux se sont déroulés en plénières et en travaux de groupe au tour de trois sessions à savoir, la prévention de l'extrémisme violent : état de lieu, enjeux, défis et stratégies, les acteurs des médias et la promotion de la liberté de presse, ainsi que la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. A l'issue des travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations parmi lesquelles la création d'un ré-

seau d'acteurs de médias pour le partage et la mutualisation continus d'expériences, de leçons et de bonnes pratiques dans la lutte contre l'extrémisme violent dans les régions du centre du Mali, la promotion des politiques de formation qui aident à renforcer la résilience des médias dans la lutte contre l'extrémisme violent et à entretenir une culture de la paix. Les participants ont également demandé la multiplication d'ateliers à travers le pays pour une meilleure diffusion de la convention de 2005, la traduction de la convention de 2005 dans les langues nationales du Mali et la mise à la disposition des médias pour diffusion, et la récompense des meilleures émissions radiophoniques sur la promotion de la diversité culturelle.

Prenant la parole au nom des bénéficiaires, Mme Mariam KOUYATE, a remercié l'UNESCO, la MINUSMA, et leurs partenaires pour avoir impliqué les médias dans la mise en œuvre du Plan d'action intitulé « An ka Baro kè » du RSSG WANE en faveur de la stabilisation des régions du centre du Mali. Elle a rassuré de l'engagement des bénéficiaires de cet atelier à s'impliquer davantage, à travers la sensibilisation de leurs communautés afin de promouvoir les initiatives de paix et de cohésion sociale.

L'atelier a bénéficié du soutien financier de l'UNESCO et de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI).

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



COVID-19 : D'importants articles médicaux offerts au Mali par le G5 Sahel

Fiancée par la Banque Africaine de Développement (BAD), les membres du G5 Sahel ont remis, vendredi 20 août 2021, des matériels médicaux et des médicaments au Ministère de la Santé et du développement social. Ces équipements contribueront sans nul doute à renforcer la modernisation des établissements et des structures sanitaires à faire face au Covid-19 dans notre pays.



Le Mali, contrairement à la majorité des pays dans le monde et dans la région, a été épargné d'une vague causant un bilan lourd de cas affectés et de décès par la Covid-19. Cependant, il est vital de continuer la sensibilisation et les efforts de riposte contre ce virus, qui ne cesse de muter en des variantes plus redoutables les uns que les autres avec des effets plus néfastes et une propagation plus accélérée.

Le Haut Conseil des Réfugiés en collaboration avec la BAD, a enfin doté le Mali d'équipements médicaux qui permettront de renforcer les capacités du gouvernement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Face à cette situation, le représentant du Haut Conseil des Réfugiés, Buti Kale a affirmé que le gouvernement du Mali a été proactif dans la sensibilisation aux mesures recommandées, notamment la distanciation sociale et le port du masque, ainsi qu'à la promotion des gestes d'hygiène et du lavage fréquent des mains. Malgré ces efforts, les effets de Covid-19 sur

la société et l'économie sont palpables. Cette pandémie a également impacté la capacité des services de santé et de prise en charge en première ligne du combat.

C'est dans ce sens, que le HCR a offert six ambulances fournies en décembre 2020, et trois ambulances au Gouvernement en février 2021, à travers l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. A cet effet, le HCR, dit-il, souhaiterait apporter une contribution additionnelle aux services de santé pour les appuyer à continuer leur travail acharné.

Avec le soutien financier de la BAD, dans le cadre du projet d'appui en faveur des pays membres du G5 Sahel, visant à lutter contre le coronavirus, le gouvernement du Mali a reçu 15 tentes médicalisées, 11 machines de test PCR et extracteurs d'acide nucléique, 14 255 désinfectants pour mains et lève-patients, 2 000 kits de diagnostic de milieu de transport viral, 4 750 bouteilles de gel désinfectant pour les mains, 128 cartons de désinfectants, réanimateurs, dextrose 5%, seringues et cathé-

ters. Il y avait aussi 20 cartons de tests PCR et 315 pièces de test rapide, 18 cartons de lunettes de protection et de blouses, 6 cartons de d'Azithromycine en comprimés, 6 cartons d'intraveineuses, 19 palettes de gants, de sacs mortuaires, de respirateurs, de seringues, de stylets d'intubation, de paracétamol, de vitamine B en comprimés et de sodium chlorure, 8 palettes de distributeurs de gel, de masques et de désinfectant de l'air.

A titre de rappel, le budget total pour l'ensemble de cette donation est de 1 287 716 dollars américains soit environ 719 985 194 Francs CFA ;

À ce jour, les articles commandés coutent 901 401 dollars américains, soit environ 503 989 524 Francs CFA ; et les commandes en cours font un montant de 386 314 dollars américains, soit environ 215 995 111 Francs CFA.

Le représentant du Directeur pays de la Banque Africaine de Développement (BAD), Bri Firmin a réitéré son engagement à soutenir le Mali dans la lutte contre ce virus, en ne laissant personne pour compte. « **Nous savons pouvoir compter sur votre coopération habituelle pour continuer d'inclure les personnes déracinées, que ce soient des réfugiés, des rapatriés ou des déplacés internes, dans vos interventions** », a-t-il précisé.

Au nombre des cinq priorités de développement de la BAD pour l'Afrique figurent « l'Amélioration des conditions de vies des populations africaines », a rappelé Bri Firmin. L'une des exigences pour l'émergence économique du Mali, dit-il, c'est de disposer d'hommes et de femmes en bonne santé et bien formés avec des supports et des articles médicaux modernes à la fine pointe de la technologie.

En outre, Mme Diéminatou Sangaré, ministre de la santé et du développement social, a rassuré que les articles médicaux feront l'objet de remise où le Gouvernement du Mali consent des sacrifices énormes face à cette pandémie. Malgré le contexte socio-politique très difficile, elle dira ceci : « **c'est pourquoi, je tiens à vous dire merci pour votre investissement et votre contribution. Grâce à vous, nous allons pouvoir offrir à nos braves populations un service de qualité** ».

■ Ibrahim Sanogo

COVID-19 et vaccination des enfants : Entre perturbation et recul

La Covid-19 a entraîné un recul de la vaccination de routine des enfants. Le Mali ne fait pas exception.

La Covid-19 a fortement perturbé les fréquentations des services de santé pour les vaccinations de routine au Mali. Selon de récentes données de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la pandémie a entraîné un recul majeur de la vaccination des enfants contre les autres maladies. Dans un communiqué conjoint, publié le 15 juillet 2021, les deux institutions indiquent que « 23 millions d'enfants n'ont pas reçu les vaccins infantiles de base dans le cadre des services de santé de routine en 2020, soit le chiffre le plus élevé depuis 2009 et 3,7 millions de plus qu'en 2019. ». Selon le chef de la logistique et de l'approvisionnement en vaccination à la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Fatogoma Togola, la Covid-19 a perturbé la fréquentation des centres et les vaccinations de routine des enfants au Mali. A ses dires, le taux des vaccinations de routine était nettement plus en hausse en 2019 – 2020 qu'en 2020-2021.

PEUR DES POPULATIONS

« Bien que n'ayant pas mené d'enquête sur l'impact de la pandémie sur les vaccinations chez les enfants, en nous basant sur nos stocks le constat est que, comparativement aux années d'avant la pandémie, nous nous sommes retrouvés avec plus de vaccins contre la variole, la rougeole, le BCG, la poliomyélite qu'en 2019 », explique le responsable de l'approvisionnement en vaccination. Pour le Docteur Fatogoma Togola, la baisse de la fréquentation de leur service pourrait s'expliquer par l'apparition de la Covid-19 et la peur qu'elle a suscité au sein des populations. Une peur dictée par des informations erronées sur la maladie. « Vous savez, beaucoup de rumeurs ont circulé autour des vaccins et la Covid-19. Ainsi, les mères avaient déserté nos

services et les centres de santé en général. La distanciation sociale imposée par les mesures barrières incommodait certaines. Et d'autres pensaient qu'elles risquaient d'être contaminées en fréquentant les services sanitaires », explique-t-il.

Toutefois, le chef de la logistique et de l'approvisionnement en vaccination à la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique assure que la chaîne de distribution, quant à elle, n'a souffert d'aucune perturbation. Il soutient que tous les vaccins étaient disponibles à leur niveau. Et qu'ils ont assuré l'alimentation habituelle des centres de santé et des dépôts intermédiaires.

La psychose développée autour de la maladie avait poussé les femmes et les enfants à abandonner les séances de vaccination de routine. « Les vaccins sont très souvent administrés lors des séances de causerie-débat. Les femmes y reçoivent beaucoup d'informations sur les vaccins et leur importance sur la santé de l'enfant. Et les dispositifs sanitaires imposés par la Covid-19 (lavage des mains, port du masque et la distanciation sociale) ont été trouvés contraignants pour plus d'une. D'où leur faible participation régulière aux séances », déclare le chef de la logistique et de l'approvisionnement en vaccination à la Direction générale de la santé et de l'hygiène publique.

SÉQUELLES DÉVASTATRICES

Cependant, il maintient que grâce aux différentes campagnes de sensibilisation et de communication menées par la Direction Régionale de la Santé, en partenariat avec le Centre National d'Information, d'Education et de Communication pour la Santé (CНИЕCS), les parents ont vite repris conscience de l'importance du suivi vaccinal des enfants.

« Les séances enregistrent de plus en plus de



monde depuis un certain temps, se réjouit-il. Les sensibilisations ont porté fruit, les populations ont compris que hormis la Covid-19, il existe d'autres maladies dont il faut se préserver. Tout comme elles ont compris l'importance de la vaccination chez les enfants et les femmes enceintes. » En effet, la vaccination permet d'éviter des décès d'enfants et les maladies infantiles courantes. La vaccination de routine permet d'éliminer et d'éradiquer certaines maladies aux séquelles dévastatrices. « J'ai accouché en pleine Covid-19. J'avoue que je n'ai pas trop hésité à suivre les rendez-vous pour faire vacciner mon enfant. Je savais qu'il y allait de la santé de mon bébé », témoigne Habibatu Maïga, informaticienne. A l'opposé, la plupart des mères contactées soutiennent qu'elles avaient préféré désertier les services de santé, notamment les structures publiques par peur de se faire contaminer. Les vaccinations de routine concernent : la tuberculose, la poliomyélite, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la fièvre jaune, la rougeole, l'hémophilie influenzae B et l'hépatite B. Les vaccinations supplémentaires, effectuées lors des campagnes de vaccination, sont la rougeole, la fièvre jaune, le tétanos, la poliomyélite, etc.

LE CALENDRIER VACCINAL

Enfants de 0 à 11 Mois	Enfants de 0 à 11 mois
Âges	Antigènes
Naissance	BCG+ Polio 0
6 Semaines	Penta 1+Polio 1
10 Semaines	Penta 2+Polio 2
14 Semaines	Penta 3+Polio 3
9 à 11 Mois	Rougeole+ fièvre jaune

Source : Benbere

Cheick Oumar Sissoko figure de proue de M5-RFP : « Nous restons hélas dans l'incertitude même si un des nôtres est Premier ministre »

Il y a exactement un an que IBK est parti. A cet effet, nous avons rencontré Cheick Omar Sissoko, homme de culture, ancien ministre et figure de proue de la contestation contre le régime d'Ibrahim Boubacar Kéita. Un an après, il nous fait l'état des lieux et les perspectives.

Les Echos : Comment et pourquoi un régime démocratiquement élu a été par le peuple ?

Cheick Oumar Sissoko : La question avait été introduite autrement par le Président Goodluck Jonathan de façon insidieuse et en des termes inacceptables pour la démocratie et notre peuple. C'était au cours des discussions CEDEAO-M5 RFP dans le cadre de la médiation en juillet 2020. Je le cite : "Un Président démocratiquement élu ne peut pas démissionner comme le demande votre mouvement.

C'est une ligne rouge que vous ne serez jamais autorisés à franchir". Fin de citation. C'était pathétique comme injonction. Elle signifiait que la CEDEAO tolérerait qu'un Président démocratiquement élu soit responsable de mauvaise gouvernance faite de crimes économiques et de sang, de gabegies, de viol des lois sans risquer quoique ce soit jusqu'à la fin de son mandat. Nous avons allègrement franchi la ligne rouge, et de belle manière. Pourquoi et comment ? La nécessité de la lutte contre ce régime mafieux était une exigence. Forfaiture, parjure, violation constante des fondements démocratiques consacrés dans la constitution, abandon de souveraineté à la France et à la CMA avec la cession de Kidal, les accords de défense et d'Alger, corruption et détournements massifs par une oligarchie, patrimonialisation du pouvoir d'état, massacres des populations civiles et militaires, destruction de villages entiers, et pour clore le tout, impunité totale. Voilà la marque hideuse de ce régime, c'est à dire suffisamment de faits qui justifiaient pleinement nos actions et



mouvements populaires pour rompre avec ce système politique, économique, social et culturel des 30 dernières années qui ont été on ne peut plus néfastes pour notre pays.

Les Echos : Etes-vous satisfait de ce renversement de régime ?

C.O.S. : Je suis satisfait du renversement des principales institutions qui portaient ce régime à savoir : le Président de la République, le gouvernement, l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle. Mais le régime politique, économique, social et culturel reste et demeure dans ses manifestations dans la gouvernance, dans les liens de dépendance avec le capital financier et les multinationales.

Les Echos : Quel est l'état des lieux aujourd'hui ?

C.O.S. : L'état des lieux est caractérisé par une crise sécuritaire. La guerre est à nos portes, dans nos murs, partout, dévastatrice. Elle tue nos civils, nos militaires. Elle détruit

nos villages, nos biens, nos champs, notre économie.. Elle ferme nos administrations, nos écoles, nos centres de santé. La paupérisation des populations est de plus en plus grande. Et que dire du Covid-19 meurtrier ? Les autorités et les citoyens ne semblent pas se rendre compte de la gravité de la situation. Qu'est-elle ? 1) 2012, la guerre s'installe ; 2) 2013, l'occupation de Kidal par la France les rebelles et les terroristes ; 3) 2014 l'accord de défense qui nous lie à notre détriment à la France ; 4) 2015 l'accord d'Alger pour soi-disant la paix. Voilà 4 éléments constitutifs d'un complot savamment ourdi et bien programmé dans le temps pour déstabiliser notre pays et piller ses immenses ressources naturelles que recèlent 80 % de notre territoire. Ce complot depuis toujours est le fait de l'Etat français et de ses différents gouvernements depuis l'échec de la création en 1957 de l'OCRS – organisation commune des régions sahariennes. La nouvelle situation : 1. Le CNSP l'auteur du coup d'état tend la main à M5 RFP le 24 mai 2021 après 9 mois de gestion dont le bilan est à faire comme EMK et moi-même

l'avions exigé avant toute projection dans les 9 mois à venir sur fond d'un accord politique et d'un programme commun de gouvernement. Mais quand on est pressé de prendre le pouvoir, on ne s'embarrasse pas de principes. Nous restons hélas dans l'incertitude même si un des nôtres est Premier ministre.

Les Echos : Pensez-vous qu'on est sur le bon chemin ?

C.O.S. : Le chemin est caillouteux. Nous sommes à la croisée des chemins pour la énième fois. Saurons nous tirer les leçons et choisir le chemin de l'espoir parce que parsemé d'amour pour la patrie, de sincérité, de courage et de respect. Le pays a des ressources naturelles pour relever tous les défis. Il nous manque seulement des hommes et des femmes qui ont l'ambition de sa grandeur.

Les Echos : que pensez-vous du Programme d'action du gouvernement de Choguel Maiga ?

C.O.S. : Le Programme d'action du gouvernement a l'avantage d'avoir un chronogramme daté et chiffré. C'est à l'honneur du Premier ministre Choguel. Par contre, il est pavé de bonnes intentions dont l'état de la question et le crédit qui leur est accordé, ne rassurent pas. Les erreurs de calcul dans les 2e et 4e axes sont le moindre mal. La mauvaise estimation de la priorité au besoin de rassurer la communauté internationale conduit à doter l'axe crucial de la sécurité de seulement 220 milliards de nos francs, alors que l'axe 4 est crédité quasiment de 1706 milliards. L'axe 1 de la sécurité mérite le crédit de l'axe 4 qui participe du travail traditionnel du gouvernement. Sur le plan de la souveraineté, il manque 3 exigences : 1. L'accord de défense avec la France 2. La récupération de Kidal 3. Le désarmement de la CMA aujourd'hui associée au gouvernement.

Les Echos : Pour vous qu'il faut pour sortir le Mali de cette crise sécuritaire ?

C.O.S. : " Un pays pour exister a besoin d'une armée forte disposant d'hommes valeureux et courageux, bien armés et bien nourris". Dixit Soumangourou Kanté 12e/13e siècles, un des précurseurs de l'armée de métier. Nous sommes en guerre. Tout le pays est attaqué.

Cette guerre va durer 10 ans au moins et il faut s'attendre au renforcement des terroristes par d'autres " fous de dieu " de l'Etat Islamique en provenance du Moyen Orient. Et ce n'est pas les 12 000 nouvelles recrues du PAG et les 1000 heures trimestrielles de patrouille soit 11heures par jour dans cette- immensité du Sahel qui y changeront quelque chose. Nous sommes en guerre. Le PM le reconnaît. Avant lui, IBK l'avait aussi affirmé. Sans la paix et la sécurité, il est illusoire de vouloir faire du concret avec les 3 autres axes. Il faut par conséquent faire la déclaration de l'état de guerre et de légitime défense et réunir les conditions d'organisation d'une armée de métier dans les meilleurs délais. 1. Recruter et former 1000 soldats, 500 gendarmes et gardes dans chacun des 49 cercles des 8 régions et du district. 2. Créer un bataillon militaire de 500 combattants dans chaque cercle où cela n'existe pas. Doter les communes de brigades d'intervention de 50 militaires et des patrouilles régulières à charge de préparer les villageois à l'autodéfense et permettre aux paysans, éleveurs, et autres Maliens de vaquer à leurs occupations. C'est la protection des vies, des biens et du système de production, d'échange et de consommation. Ces bataillons devront faire un ratissage du sud au nord en coordination avec les brigades de l'ouest, du centre et du nord. 3. Militariser la police 4. Appeler les réservistes et contrôler les milices pro gouvernementales. 5. Créer un secrétariat d'état à la guerre auprès du ministère de la Défense et des Anciens combattants avec une cellule des renseignements aériens et du matériel moderne dans l'armement, l'équipement. ...Les Anciens combattants pourront être appelés à contribuer à la formation des recrutés. 6. Récupérer l'argent détourné en revisitant la loi d'orientation et de programmation militaire. 7. La restructuration Temporaire de notre économie nationale en économie de guerre pour sauver la patrie en danger 8. Les audits des finances publiques, du foncier, des infrastructures et l'engagement express des procédures judiciaires contre les fauteurs. Les dossiers sur les crimes économiques et de sang existent au Pole économique. 9. La justice sociale, l'amélioration des conditions de vie des populations, indispensables à l'établissement de la confiance entre les citoyens et l'Etat. 10. L'essor économique ou plutôt la reprise en mains des commandes de notre économie et la

transformation des immenses richesses naturelles de notre pays, pour répondre à nos besoins de développement moderne et à l'aspiration du bien-être social des Maliens.

Les Echos : Votre mot de la fin ?

C.O.S. : Le Président de la Transition a prêté serment le 31 mai 2021. Il a juré devant Dieu et le Peuple malien de respecter et de faire respecter la Constitution, la Charte de la Transition et la Loi, de remplir ses fonctions dans l'intérêt supérieur du peuple, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national.

1. La patrie est en danger 2. L'intégrité du territoire est entamée 3. Les acquis démocratiques n'autorisent pas que l'ancien Président Bah N'Daou et l'ancien Premier ministre Mocrtar Ouane soient indéfiniment privés de liberté. Ou ils sont inculpés ou ils sont libérés. Et il ne peut-être question non plus d'exiger d'eux la signature d'un document qui dégageait l'Etat de toute responsabilité en ce qui concerne leur sécurité une fois libérés. L'article 1er de la constitution nous révèle : "La personne humaine est sacrée et inviolable. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne ", Et un des principes non négociables de Mali Koura pour lequel nous nous battons est que : Les intérêts matériels et moraux du Mali et des Maliens de partout dans le monde soient le référentiel prioritaire et absolu de nos dirigeants. Je termine par cet enseignement du Président Modibo Keita livré le 21 février 1964 lors d'une conférence de presse. Je cite : " Nous sommes persuadés que ce qui sera mortel pour l'Afrique, donc pour nous tous, ce sera le développement de l'intervention étrangère. Or nous savons qu'aucun peuple ne peut accepter d'être humilié, de se sentir chaque fois sous la domination d'une puissance étrangère d'un autre peuple. C'est le cas actuel du Congo. Personnellement, je dois vous dire que je suis très inquiet de cette situation, non seulement pour le Congo lui-même, mais aussi pour les Etats voisins et plus tard pour nous tous ", fin de citation.

Entretien réalisé par
LEVY DOUGNON
Source : Les Echos

La transition au Mali : Un an déjà de la révision de la charte à la nécessité d'une nouvelle constitution ?

Un an après la chute du Président Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre, Choguel Maïga, vient d'annoncer l'organisation des Assises nationales pour la refondation du Mali. Cette décision donne de l'espoir au peuple et nous incite à proposer quelques moyens pour rétablir l'ordre constitutionnel, qui devrait contribuer à résoudre les si grands problèmes que rencontre le Mali depuis l'indépendance. Mais un avenir meilleur se dessine-t-il alors que les obstacles sur la voie de la refondation sont nombreux ?



Comme nous l'écrivions dans une récente chronique, sortir de cette crise aux multiples facettes doit passer par la rédaction d'une nouvelle Constitution. En effet, il est illusoire d'espérer que le texte de 1992 soit réactivé, parce que la Cour Constitutionnelle a entériné la supériorité de la Charte de Transition. De surcroît, la Constitution de la III^e République étant un quasi-calque de celle de la Ve République française, elle est inadaptée aux réalités maliennes. Pour que cette norme fondamentale voie le jour, le peuple doit être partie prenante, comme force de réflexion et de proposition ; il lui faut contribuer à répondre à cette question cruciale, qui porte en elle la somme des maux du Mali depuis 1960 : quelles sont les exigences imposées par la démocratie ? Autrement dit, il faut enfin régler les problèmes sociaux, cul-

turels, économiques et sécuritaires. Or, à en croire ses déclarations passées, le régime de transition devrait céder la place aux civils dans six mois, après l'organisation d'une élection présidentielle et d'un scrutin législatif. Il y a donc beau lieu de penser que les Assises nationales pour la refondation du Mali pourraient produire des effets et que les promesses faites au peuple devraient bientôt se concrétiser. Mais est-il bien raisonnable de croire à de telles perspectives ? Non, assurément, car le jour anniversaire de son coup d'État, le Président Assimi Goïta a confirmé la crainte de la communauté internationale et de la plupart des Maliens quant à la volonté de l'armée de se maintenir au pouvoir. En effet, le président de la Transition s'est adressé à la nation dans une intervention destinée à saluer ceux qui ont défendu la patrie au prix de leur vie, à rappeler

les circonstances dans lesquelles les militaires sont arrivés au pouvoir, à synthétiser leur action et à annoncer le programme des réformes à venir. Or, si le discours est honnête et lucide en apparence, notamment sur la situation générale du Mali – car le colonel Goïta évoque bien la nécessaire « refondation de l'État » –, et fédérateur –, car il en appelle à l'unité –, il confine au plus grand cynisme. Au lieu de parler de coup d'État, ce qui aurait nui à sa légitimité, le chef de la junte, prudent, préfère l'euphémisme : le 18 août 2020, c'est le « Peuple [qui a pris] son destin en main ». Mais ce travestissement de la réalité ne trompe personne. Surtout pas quand, un peu plus loin, le Président Assimi Goïta justifie le putsch : l'« armée ne pouvait rester dans l'attentisme ; elle a donc pris ses responsabilités pour intervenir et permettre la concrétisation du vœu populaire, le changement [...] en vue de la refondation de l'État ». Pourtant, dans une démocratie, l'armée n'a pas d'initiatives à prendre en matière politique ! De même, comment ne pas s'indigner des satisfecit de l'homme fort du Mali, content d'avoir instauré « de nouvelles institutions » et « un nouveau gouvernement » ? Les citoyens ne peuvent pas partager son enthousiasme, puisque personne n'a cherché à connaître leur accord sur ces questions cependant essentielles. À tout prendre, il semble que le chef de l'État ne se rende pas compte que les mesures prises ne reflètent non pas l'avis de la majorité, mais le sien seul. Par conséquent, si son programme est bel et bien louable, il n'est pas crédible. Qui peut croire que la caste en uniforme qui dirige le pays souhaite vraiment « sécuriser » le pays, le « développer », « instaurer une gouvernance vertueuse, réussir des élections transparentes » et « raffermir la cohésion nationale », au vu de son bilan catastrophique ces douze derniers mois ? Le pire réquisitoire qu'on puisse tenir contre la junte est de rappeler qu'elle a elle-même violé sa propre Charte de Transition le 24 mai 2021 quand le Vice-président a destitué le Président et le Premier ministre. C'est ce jour-là qu'il s'est offert son plus beau cadeau d'anniversaire. « Happy birthday, Mister President ».

Balla CISSÉ, Docteur en Droit public de l'Université Sorbonne-Paris-Nord et diplômé en Administration électorale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pour épouser Aaliyah : R. Kelly a soudoyé un fonctionnaire, affirme un ex-employé

Cet ex-employé dit avoir donné 5000 euros à un fonctionnaire en échange de faux papiers pour Aaliyah, alors âgée de 15 ans, et pour que R. Kelly, qui avait 27 ans, puisse l'épouser.



PROCÈS – L'ancien manager de tournée de R. Kelly a affirmé ce vendredi 20 août que la star déchue de R&B avait soudoyé par son intermédiaire un fonctionnaire pour obtenir de faux documents d'identité afin d'épouser la chanteuse Aaliyah, alors mineure et depuis décédée dans un crash d'avion. "Je suis entré et j'ai dit: 'Hé, vous voulez vous faire de l'argent ?'", a raconté Demetrius Smith, 65 ans aujourd'hui, lors de son témoignage livré au troisième jour du procès de Robert Kelly à New York pour abus sexuels. Robert Smith, qui a travaillé pour R. Kelly pendant plus de dix ans dans les années 1980 et 1990, a assuré avoir donné 5000 dollars au fonctionnaire en échange de faux papiers pour

Aaliyah, alors âgée de seulement 15 ans, pour que le chanteur, qui avait 27 ans, puisse l'épouser.

Demetrius Smith, qui témoignait avec l'assurance d'immunité contre toute poursuite future, a affirmé aux jurés que R. Kelly et ses associés avaient conçu le projet de mariage après qu'Aaliyah eut annoncé qu'elle était enceinte, le chanteur craignant d'aller en "prison".

R. Kelly, jugé au tribunal fédéral de Brooklyn pour extorsion, exploitation sexuelle de mineure, enlèvement, corruption et travail forcé, sur une période allant de 1994 à 2018, pensait que ce mariage empêcherait Aaliyah de témoigner contre lui en cas d'accusations contre lui.

C'était "pour se protéger lui-même et protéger Aaliyah", a estimé Demetrius Smith, racontant que R. Kelly et lui s'étaient rendus à Chicago en pleine tournée pour le mariage éclair, en 1994, annulé par la suite.

Le manager a indiqué qu'il avait déconseillé à la star d'épouser Aaliyah, lui disant qu'"il ne pouvait pas se marier avec elle et (qu') elle était trop jeune". "Il m'a demandé dans quel camp j'étais."

Aaliyah, dont le premier album *Age Ain't Nothing But A Number* avait été produit par R. Kelly, est décédée en août 2001 dans un accident d'avion, à 22 ans.

Source : [Huffingtonpost.fr](https://www.huffpost.com)

Contrebande de cigarettes au Sahel : Apollinaire Compaoré blanchi par le rapport final des Experts de l'ONU



En février 2019, dans un rapport à mi-parcours dans sa rubrique « commerce irrégulier et trafic de cigarettes », le groupe des experts de l'ONU pour le Mali avait mentionné le nom de SOBUREX, une entreprise de l'homme d'affaires burkinabè Apollinaire Compaoré, pointée du doigt d'être mêlé « à une activité de trafic illégitime de cigarettes alimentant des groupes terroristes ». L'ONG Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) qui avait fait écho de cette situation, accusant le chef du Patronat burkinabè de connexion avec des groupes djihadistes. Si ce dernier a toujours nié ces accusations, il vient finalement d'être blanchi par le dernier rapport du groupe des Experts de l'ONU, publié le 6 août 2021.

Un rebondissement spectaculaire donc cette affaire de trafic illégitime de cigarettes alimentant des groupes terroristes au Sahel. En effet, selon le rapport final du groupe des Experts de l'ONU pour le Mali, l'homme d'affaires burkinabè est rétabli dans ses droits. Ce rapport final des Experts de l'ONU rejette le contenu de la publication de l'OCCRP qui affirme que c'est le rapport de l'ONU, notamment les experts, qui ont taxé Apollinaire Compaoré de «

contrebandier ». Le rapport final a tenu expressément et sans équivoque à indiquer qu'ils n'ont jamais qualifié Apollinaire Compaoré de contrebandier.

Toutefois, il souligne que les produits de SOBUREX ont pu malencontreusement tomber entre les mains de personnes qui pratiquent la contrebande. Ce qui écarte tout de même Apollinaire Compaoré de tout lien avec des groupes terroristes. Un autre élément, les experts ont tenu à faire une rectification en expliquant qu'en lieu et place du mot « contrebande », que certains écrits leur attribuent, ils ont plutôt parlé de « la conformité légale de SOBUREX, permettant la poursuite du transfert des cigarettes vers Markoye ». Cela signifie que l'activité de transport (transit) des produits de SOBUREX vers l'entrepôt sous douane de Markoye est conforme et légale.

Le rapport note néanmoins quelques imperfections mineures. La bonne foi de l'homme d'affaires a contribué également à le disculper. En effet, sur les documents douaniers qui accompagnaient le transit des marchandises de SOBUREX en 2018, le transitaire de SOBUREX a marqué par erreur des pays étrangers comme destination des produits. Pourtant,

normalement il fallait tout simplement indiquer l'entrepôt sous douane de Markoye en territoire du Burkina Faso. À la suite des explications qui ont été fournies aux experts, le rapport final a convenu qu'il s'agissait vraiment d'une erreur de la part du transitaire. Ce qui signifie que la régularité des activités de SOBUREX n'est pas mise en cause.

Le rapport final fait en outre remarquer que l'un des Maliens reconnu par l'ONU comme terroriste et chez qui des lots de cigarettes American Legend ont été saisis, n'a finalement aucun lien ni avec SOBUREX, ni avec Apollinaire Compaoré. Si ce malien a pu obtenir des cigarettes American Legend provenant de SOBUREX, cela a dû se faire par des manœuvres officieuses, dont lui seul connaît les secrets. Il ne s'agit donc pas d'un partenaire officiel de SOBUREX.

Notons que sur la base des accusations de connivence avec des groupes terroristes, une organisation de la société civile burkinabè avait déposé plainte au tribunal. Le Balai Citoyen s'était en effet dit surpris que face à des accusations aussi graves et précises révélées, les autorités judiciaires du Burkina restent de marbre. Un silence inadmissible, selon le Balai Citoyen, dans un État de droit, au regard de la gravité des faits qui sont allégués et du comportement de l'intéressé qui n'a pas daigné poser plainte contre les auteurs de ces révélations.

A défaut d'une auto-saisine, le Balai Citoyen avait jugé nécessaire de formuler une dénonciation pour attirer l'attention du Procureur du Faso près le tribunal de grande instance de Ouaga I sur l'urgence d'ouvrir une enquête sur les faits allégués afin de faire toute la lumière sur ces accusations gravissimes. Une action qui s'inscrivait, selon ses initiateurs, en droite ligne de ses aspirations légitimes à la justice et à l'édification d'un État de droit où nul ne doit être au-dessus des lois.

Le Balai Citoyen rappelait cependant le droit à la présomption d'innocence des personnes mises en cause qui doivent bénéficier pleinement, comme tout autre justiciable, de la protection de leurs droits dans le cadre d'une éventuelle procédure. Plus besoin de procédure judiciaire alors, avec le contenu très explicite du rapport final des Experts de l'ONU rendu public le 6 août dernier.

■ Ibrahim Sanogo

Afghanistan : L'UE appelle ses États membres à accepter des réfugiés

Avec le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez, la présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen et le président du Conseil Européen, Charles Michel, ont visité le centre d'accueil de Torrejon de Ardoz, en Espagne, où des avions d'évacuation arrivent au compte-goutte en provenance d'Afghanistan.



A l'est de Madrid, l'aéroport de Torrejon de Ardoz est devenu le centre d'accueil des citoyens européens et aussi des ressortissants afghans qui ont collaboré avec les institutions internationales. C'est depuis cette base militaire que seront gérées par les Vingt-Sept les destinations futures des Afghans qui seront répartis dans différents pays de l'Union européenne.

Les trois responsables européens qui se sont rendus sur place ce samedi ont lancé un message commun, rapporte notre correspondant à Madrid, François Musseau : ces vingt dernières années, où l'Afghanistan a vécu sous l'influence occidentale, ne se sont pas déroulées en vain.

Autrement dit, l'arrivée au pouvoir des talibans ne va pas remettre en cause, selon Pedro Sanchez, « l'argent et l'énergie dépensés pour la stabilité, la sécurité, la prospérité et le développement du pays. D'innombrables Afghans, notamment des femmes, ont pu faire des études et cela ne s'élimine pas d'un revers de main. »

L'UE ne reconnaît pas les talibans

Profession de foi optimiste ? Vœu pieux ? Quoi qu'il en soit, c'est aussi l'opinion exprimée par

le président du Conseil européen Charles Michel et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, tous les deux en visite dans un campement d'accueil aux capacités de 800 personnes.

« Toute la période qui a suivi la fin de la dictature talibane en 2001 a servi à quelque chose, tous ces efforts vont laisser des traces », a ainsi déclaré Ursula von der Leyen.

Interrogée sur les relations entre l'UE et les talibans, qui contrôlent maintenant la plus grande partie de l'Afghanistan, la présidente de la Commission européenne a, par ailleurs, insisté sur le fait que, s'il y avait bien « des contacts opérationnels » avec eux sur le terrain pour « sauver des vies », il n'y avait aucun contact politique avec les talibans à l'heure actuelle et qu'il était hors de question de verser un seul euro d'aide humanitaire à un régime qui, dit-elle, ne respecte pas les droits de l'homme.

Des « migrations régulières, ordonnées »

Lors de sa visite à Torrejon de Ardoz, Ursula von der Leyen a exhorté tous les pays, en premier lieu les pays européens, à accueillir une partie des réfugiés afghans exfiltrés de Kaboul et a assuré les États membres de l'UE qui le

feront du soutien financier de l'Europe.

Dans une allusion au caractère très sensible de ce sujet dans l'Europe des 27, Charles Michel a, pour sa part, admis que l'immigration constituait « une question difficile dans l'Union européenne » et a plaidé pour la mise en place de « migrations régulières, ordonnées ».

On ignore à ce jour combien de pays membres de l'UE se sont engagés à accueillir sur leur sol des réfugiés afghans et si certains gouvernements ont refusé. Le Premier ministre espagnol a indiqué qu'un certain nombre d'Afghans arrivés ces derniers jours dans ce centre de Torrejon de Ardoz, étaient déjà repartis vers d'autres pays, notamment le Danemark et certains pays baltes, mais sans fournir de chiffres précis.

En Italie, des maires prêts à accueillir des Afghans

En Italie, du nord au sud de la péninsule, les édiles, de gauche comme de droite, multiplient les initiatives pour accueillir des réfugiés afghans et leur famille, notamment ceux qui ont collaboré pour l'Italie.

Cinq cents d'entre eux déjà atterri à Rome et l'Italie espère pouvoir évacuer de Kaboul 2 500 autres Afghans au cours des prochains jours, indique notre correspondante à Rome, Anne Le Nir. C'est un mouvement de vaste ampleur qui se dessine dans le pays. Lancé par le maire de Milan, le démocrate Giuseppe Sala, il est suivi par des dizaines d'autres maires indépendamment de leur couleur politique. Parmi eux, on trouve même celui de la ville de Ferrare, Alan Fabbri, membre de la Ligue de Matteo Salvini. Soutenus par l'ANCI, l'association qui regroupe tous les maires du pays, les élus se sont déclarés disponibles pour accueillir les familles de citoyens afghans qui ont travaillé pour l'ambassade d'Italie à Kaboul, pour les forces armées et pour l'Agence de la coopération au développement. Leurs objectifs vont au-delà de l'hébergement des réfugiés et de la scolarisation de leurs enfants.

Dans une lettre adressée à la ministre de l'Intérieur Luciana Lamorgese, ils ont annoncé leur intention de créer un parcours de formation pour les femmes et les hommes, afin de leur donner les clés indispensables pour retrouver leur autonomie.

Source : RFI

G5 Sahel : Le Tchad retire 600 soldats de la force

Le Tchad a annoncé ce samedi 21 août avoir retiré la moitié de ses effectifs déployés en février au sein de la force antijihadiste du G5 Sahel dans la zone dite « des trois frontières », zones frontalières du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Une annonce du porte-parole du gouvernement tchadien Abderaman Koulamallah, qui minimise ce retrait. Le contingent est arrivé jeudi soir en territoire tchadien après un départ qui a été coordonné avec les partenaires du G5 Sahel et les Français, ont confirmé des sources sécuritaires tchadiennes. Ils sont 600, soit la moitié de l'effectif déployée en février dernier dans la zone des trois frontières. Et seront déployés dans le nord du Tchad qui fait face à plusieurs défis sécuritaires, indiquent ces mêmes sources, qui ajoutent que plusieurs colonnes de rebelles chercheraient depuis plusieurs mois à regagner la capitale. C'est donc un redéploiement stratégique qui ne changera rien au dispositif de lutte contre

le terrorisme au Sahel, insiste le porte-parole du gouvernement tchadien, Abdéramane Koulamallah, qui parle même d'un non événement.

Mais de bonnes sources, c'est l'entretien des troupes tchadiennes qui poserait problème, rapporte notre correspondant à Ndjama, Moussa Kaka. C'était même l'une des conditions posées par le Tchad que les partenaires n'ont pas respectée et pour éviter des désagréments, le contingent a dû être rapatrié.

« Il ne s'agit pas d'un retrait. Il s'agit d'un redéploiement stratégique et cela n'a absolument aucune incidence sur la capacité des forces tchadiennes à jouer leur rôle de forces motrices dans la lutte contre le terrorisme. Abderaman Koulamallah, porte-parole du gouvernement tchadien.

Ce retrait de la zone « n'est pas surprenant au regard de la situation intérieure du Tchad », selon l'analyste Seidik Abba. Le pays doit aujourd'hui faire face à une situation sécuritaire

compliquée sur sa frontière libyenne, centrafricaine ainsi que dans le bassin du lac Tchad.

Une mesure prise en accord avec les pays du G5 Sahel

Une analyse partagée par une source militaire. Cette dernière assure que cette décision était à l'étude depuis plusieurs mois avec les pays du G5-Sahel. Les autorités tchadiennes soulignent que cette mesure a été prise en commun accord avec les pays de la force multinationale. Avoir sur place 1 200 hommes alors qu'en moyenne un bataillon de la force multinationale est d'environ 600 hommes était un effort difficilement soutenable dans le contexte sécuritaire du pays.

D'autant que la décision de l'envoi de ce bataillon « robuste » est une initiative personnelle de l'ancien président Déby. Un envoi de troupe qui n'a pas fait l'objet d'une délibération en Conseil des ministres, ni d'un vote du Parlement. Un acte symbolique afin de marquer la prise à l'époque de la présidence tournante du G5 Sahel, souligne encore cette même source militaire.

Source : RFI



Mondial de Beach Soccer : Le Sénégal vise une demi-finale historique

Quarts de finaliste des deux dernières éditions de la Coupe du monde de Beach soccer, les Sénégalais souhaitent passer un palier en accédant au dernier carré du Mondial 2021 qui a débuté ce jeudi 19 août en Russie.

Les quarts de finale du Mondial, ce n'est plus satisfaisant pour des Lions gourmands. Après quatre éliminations à ce stade de la compétition, le Sénégal veut franchir un cap cette année à Moscou. « Tous les joueurs ont bien en tête l'objectif qui est d'atteindre pour la première fois de notre histoire les demi-finales », a confié à RFI le capitaine Al Seyni Ndiaye. « Nous n'avons plus rien à prouver en Afrique après trois victoires de suite à la CAN. C'est le moment de montrer notre force au niveau mondial », prévient celui qui a été élu six fois meilleur gar-

dien de la Coupe d'Afrique des nations. Les sextuples champions d'Afrique retrouveront lors de la phase de poules les champions du monde en titre portugais qui les avaient éliminés en quarts de finale il y a deux ans. Si la première place de ce groupe D semble difficile à obtenir, les Lions pourront faire parler leur expérience pour terminer deuxième devant l'Uruguay, quart de finaliste en 2019 après avoir manqué quatre éditions, et Oman qui n'est jamais sorti des poules en trois participations.

Le Brésil en perspective

Un tel scénario pourrait en revanche une nouvelle fois déboucher sur un quart de finale très compliqué contre le Brésil, sélection la plus titrée, sacrée en 2017, et grande favorite pour finir en tête de sa poule C.

Avant cet éventuel choc, les Sénégalais devront bien débiter leur compétition contre l'Uruguay, ce vendredi 20 août, contrairement aux novices mozambicains battus par l'Espagne ce jeudi (8-4).

Le programme du Sénégal :

Sénégal-Uruguay, le vendredi 20 août à 12h TU.

Portugal-Sénégal, le dimanche 22 août à 17h30 TU.

Oman-Sénégal, le mardi 24 août à 12h TU.

La finale est prévue le 29 août.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

La vie professionnelle et les questions matérielles vous préoccupent. Vous pourriez avoir l'esprit monopolisé par la gestion financière et réfléchir à un poste qui vous rémunère bien plus qu'avant. Votre trajectoire professionnelle est en cours de changement.

Il est possible que vous fassiez les boutiques et reveniez bredouille. Le désir de dépenses reste au stade de fantasme. Des projets d'achat de meuble ou de renouvellement de mobilier pourraient vous intéresser. La sagesse reste la meilleure conseillère.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le contexte du moment est peu propice à l'évolution. Vous devez vous armer de patience si vous souhaitez gravir les échelons. Vos supérieurs saluent vos initiatives et votre rigueur. Jupiter vous conseille de ne pas brûler trop vite les étapes.

Si vous attendez avec impatience une rentrée d'argent (indemnités, prime de résultat ou autres...), il se peut que des retards interfèrent dans vos projets. C'est juste un contretemps, ne voyez pas le négatif. Tout rentre dans l'ordre très rapidement.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre personnalité généreuse apporte des freins. En voulant rendre service à des collaborateurs, vous pouvez perdre du temps dans vos tâches. Il y a un risque d'être moins productif. Vous avez en secret l'envie d'une nouvelle activité plus captivante.

La générosité vous tend des pièges. Faire plaisir à vos proches vous entraîne vers des dépenses superflues. Il est recommandé de fixer un budget pour ne pas le dépasser et finir votre mois sans découvert. La sagesse est conseillée pour une meilleure gestion.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le trigone Jupiter/Mercure vous confère une grande facilité d'expression et de compréhension. Si vous exercez une profession dans la communication, que vous vivez de votre plume ou que vous teniez des conférences, vous serez au top niveau !

Ne vous reposez pas sur vos lauriers, vous pourriez rater une belle occasion de faire des affaires ou de bénéficier d'un poste plus élevé. Vos finances se portent bien ce qui vous incite à être plus laxiste sur le sujet. Reprenez-vous et ne lâchez rien !



Lion (22 juillet - 23 août)

Aucun nuage n'arrive à l'horizon. Jupiter en Sagittaire vous apporte de l'assurance. L'avenir s'annonce radieux et grâce à vos collaborateurs, vous pensez avoir trouvé votre place dans l'entreprise. C'est le moment de vivre un rapprochement avec un supérieur.

Votre poste peut demander une créativité qui brise la routine professionnelle. Gare à la confiance investie dans l'un de vos collègues, car l'esprit de compétition règne dans votre entourage professionnel et chacun cherche à s'imposer sur un poste clef.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un contretemps freine considérablement votre évolution. Uranus met la panique dans votre vie professionnelle. Vous avez mal analysé la situation, vous perdez du temps, vous en payez les pots cassés. Vous vous sentez acculé. Réagissez vite.

Vous faites la course aux achats, mais bien décidé à trouver les meilleurs prix. La Vierge économe qui sommeille se réveille dès qu'il faut faire des économies. Vous avez une vision bien arrêtée de la valeur de l'argent, c'est tout à votre honneur.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des affinités avec un collègue apportent de la motivation, car l'ambiance vous irrite. Votre travail évolue dans un climat désagréable. Vous ne trouvez pas votre place et envisagez ne pas rester dans ce poste stressant. Il y a un besoin de libération.

Il faut compter sur la prudence pour tenir le budget. Vous réfléchissez à un moyen d'augmenter le niveau de vie. Cette situation commence à vous frustrer et vous rend nerveux. Un changement de revenus serait le bienvenu pour stabiliser vos finances.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

L'entrée de Mars en Vierge accélère vos projets. Vous vous investirez à fond dans la réalisation de ce que vous entreprenez. Vous vous sentirez infatigable, cependant n'hésitez pas à refuser certains dossiers pour ne pas être submergé. Vous aurez quelque chose à fêter ! Un gain au jeu, une augmentation, la vente ou l'achat d'un bien, bref, en tout cas la nouvelle est bonne et mérite sa boisson à bulles ! S'il s'agit d'une rentrée d'argent, ne la dilapidez pas aussitôt !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre volonté sait mettre en confiance et booster les troupes dans votre service. Vos collaborateurs peuvent travailler avec plaisir à vos côtés. Des activités commerciales ou une réunion importante peuvent être au programme de votre planning de travail.

La trésorerie est instable, malgré les revenus. Vous craquez pour différents articles qui représentent une coquette somme. Dans les déplacements, le risque de frais est important, essayez de rester modéré ou de remettre à plus tard l'acquisition de gadgets.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Du côté professionnel, vous vous sentez frustré, voire incompris. Vous avez le goût du challenge, vous attendez que l'on vous fasse enfin confiance. Vous souhaitez que vos supérieurs remarquent votre travail et vous donnent plus de responsabilités.

Vous surveillez de très près vos finances, attention les gens qui vous connaissent bien pourraient croire que vous êtes radin. Votre vigilance ne doit pas vous apporter du stress. Si vous passez à côté d'une petite dépense, ce n'est pas si grave.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous ne supportez plus du tout la hiérarchie et ne souhaitez pas continuer dans cette situation. Les rapports de force deviennent de plus en plus difficiles. Vous désirez être votre propre chef et recherchez une activité qui correspond avec ce profil.

De l'irritabilité peut vous rendre dépensier et vous égarer. Votre sagesse ne prend pas le pas sur les tentations qui restent tenaces. Une sortie avec un ami pourrait vous faire regretter votre générosité. Il est conseillé de faire attention à vos frais.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez une activité mentale débordante ! Vous avez besoin de découvrir de nouveaux horizons et votre créativité sera votre force première. Laissez libre cours à votre esprit pour exprimer des idées innovantes à moindre coût.

Vous aurez du mal à équilibrer les recettes et les dépenses. L'argent rentre, ça c'est un fait. Mais il n'a pas le temps de générer quelques intérêts ou de constituer un petit pécule à utiliser en cas de pépin, car vous serez tenté de vous faire immédiatement plaisir !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23